

Question à Monsieur le Maire de Saint Briec

Quelles diligences ont été prises suite aux inondations du 3 juin 2022 ?

Les riverains des rues des Frères Merlin et Rohan, ainsi que des voies aux alentours de la place de la Grille, ont subi de graves dommages suite à l'épisode orageux du 3 juin dans la soirée.

De nombreux commerçants ont été complètement inondés et leur activité a été interrompue pendant plusieurs jours, sans parler des dégâts sur les matériels professionnels et les stocks.

Outre le fait qu'ils n'ont pas senti un véritable soutien de la part des élus de la majorité qu'ils ont dû solliciter, ils interpellent la ville et à travers leurs élus, l'agglomération. Ils veulent savoir si un diagnostic a été réalisé pour évaluer la situation. Ils savent en effet que de nouveaux épisodes tels que celui-là se reproduiront. Ils considèrent à juste titre que la responsabilité de la collectivité est de prendre les décisions pertinentes pour faire en sorte que les conséquences de tels événements soient les plus faibles possibles.

Le dossier ne doit pas en effet être classé après que la demande de reconnaissance de « catastrophe naturelle » ait été faite. Ils vous interrogent -et nous vous interrogeons avec eux- pour connaître les initiatives qui sont prises ou qui vont être prises pour comprendre ce qui s'est passé et agir en conséquence, tout en ayant conscience que parfois les éléments ne peuvent être maîtrisés.

Mais puisqu'il y a eu des travaux récemment sur le secteur, de nombreuses questions circulent sur les options qui ont été prises, sur les dimensionnements des ouvrages et plus largement sur l'entretien des réseaux en amont.

Qu'est ce qui a été fait depuis le 3 juin, qu'est ce qui est prévu ? telles sont les questions auxquelles des réponses sont attendues par les riverains de ce secteur sensible.

Le groupe de la minorité du conseil municipal de Saint Briec